

Réponse libre au questionnaire aux adhérents du Mouvement Démocrate de Paris

INTRODUCTION ET RESUME

Comme je n'ai pas pu ou su utiliser le format PDF pour apporter ma réponse au questionnaire, j'ai pensé qu'une contribution libre me permettrait aussi bien d'argumenter des propositions structurées au débat sur les missions et l'organisation du Mouvement Démocrate Parisien.

Ces propositions plaident pour **une organisation « unitaire »** pour l'ensemble de la Ville de Paris (donc pas la somme de sections d'arrondissements) qui seule permettra d'inscrire le projet parisien dans construction du Grand Paris en relation avec les Mouvements Départementaux des trois départements limitrophes et la Région.

Se pose alors le problème tout aussi fondamental de **l'articulation avec le terrain** des arrondissements, des quartiers et de leurs adhérents. Les arrondissements pourraient être animés par une délégation collégiale nommée par la Présidence avec pour mission de démultiplier sur le terrain le projet d'ensemble qui au fur et à mesure deviendra celui du Grand Paris, celui-ci étant validé périodiquement par l'ensemble des adhérents.

Cette répartition des responsabilités devrait permettre à la fois le débat démocratique notamment de façon permanente au sein du Conseil Départemental et à certaines étapes décisives par la consultation de l'ensemble des adhérents. Elle permet d'assurer à la fois la **cohérence d'un projet créatif lisible par l'extérieur** et la **cohésion interne de notre mouvement** indispensable pour que celui-ci puisse prétendre jouer le rôle de **centre organisateur de la vie politique française**.

L'organisation reposera alors sur **le processus continu d'élaboration, de promotion, de démultiplication et de diffusion du projet**, qui devra être précisé dans le Règlement Intérieur Départemental.

I. LES MISSIONS DU MOUVEMENT DEPARTEMENTAL

La mission essentielle d'un parti politique est de conquérir démocratiquement le pouvoir politique (exécutif et législatifs) en montrant qu'il est capable de placer des femmes et des hommes compétent(e)s pour l'exercer tant au niveau national qu'au niveau local et européen. Pour cela il doit proposer un projet qui sera soumis à la discussion et à l'approbation des citoyens.

1. Quelques remarques préliminaires concernant le MoDem au niveau national et à Paris :

1. C'est un parti nouveau dans le paysage politique français qui rassemble des citoyens qui se sont prononcés pour François Bayrou à hauteur de 18% des suffrages (20% à Paris), pour son projet et pour les valeurs d'humanisme et de solidarité qu'il représente.
2. C'est un parti indépendant qui a pour objectif de se positionner au centre de la vie politique entre la gauche et la droite, à devenir le centre organisateur du système politique en attirant et en élargissant son influence à droite comme à gauche, ce qui ne peut se faire que sur la base d'un projet largement partagé.
3. Dans l'état actuel des choses, si Le MoDem a réuni 15% des électeurs sur l'ensemble des listes qu'il a présenté en province, force est de constater que les listes parisiennes aux municipales n'ont recueilli que 9% des suffrages. Et si 220 000 électeurs parisiens s'étaient portés sur le nom de François Bayrou en 2007, ils ne sont plus que 61 000 un an plus tard pour soutenir les listes municipales du MoDem à Paris.
4. Pourtant tous les observateurs considèrent que le MoDem a présenté un bon projet dans son contenu. Le choix des candidats dont certains de renom et chevronnés est peu contesté. Par ailleurs, la mobilisation des militants dans les arrondissements et à l'échelle de Paris a été excellente.
5. Cependant un rapide calcul sur les résultats du premier tour dans les arrondissements et sur l'ensemble de Paris montre que 244 voix supplémentaires sur un total de 690 000 votants auraient permis d'assurer la présence au second tour des listes MoDem dans les 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème}, 12^{ème} et 17^{ème} arrondissements en plus des 5^{ème}, 7^{ème} et 14^{ème} arrondissements.
6. Cet « **epsilon** » de quelques voix qui ont manqué aurait pu faire basculer les alliances au 2^{ème} tour. Cela mérite une réflexion approfondie. Quelle est la nature de cette **impulsion décisive** qui aurait permis d'ajouter ces quelques dizaines de voix supplémentaires et de transformer l'élection ? Et surtout quelles leçons doit-on en tirer pour la construction de notre mouvement à Paris ?

2. Les enjeux du Mouvement Départemental de Paris : de Paris capitale de la France à Paris métropole européenne et mondiale

1. On peut penser que le Mouvement Départemental de Paris a une mission particulière du fait que Paris est la capitale du pays et qu'elle abrite les fonctions gouvernementales. On notera que la capitale compte 6 500 adhérents sur 65 000, soit 10% des adhérents du MoDem, alors que la capitale ne représente que moins de 1/30 de la population française totale. Par sa centralité géographique et politique, Paris est amené à jouer en pratique un rôle important au niveau du projet national. Il est alors indispensable de veiller à un équilibre entre le Mouvement de Paris et les autres mouvements « provinciaux ».
2. On doit aussi considérer que Paris *intra muros* (2,1 millions d'habitants) ne représente qu'une partie réduite de la problématique du Grand Paris que l'on étende celle-ci aux 3 départements (6,2 millions d'habitants) de la petite couronne ou à l'ensemble de l'agglomération urbaine c'est à dire presque la totalité de la région Ile de France (11 millions d'habitants). Comme on a pu en faire l'expérience, un projet strictement basé sur Paris et ses 20 arrondissements a de moins en moins de sens quand on parle notamment, économie, emploi, transports logement et donc urbanisme.
3. La problématique d'un projet pour Paris n'est définitivement pas la somme de 20 projets d'arrondissements du fait de la transversalité des problèmes, tant à l'intérieur de Paris qu'avec l'ensemble de l'agglomération. Elle doit nécessairement s'articuler avec les projets des Mouvements Départementaux de la petite couronne. Et cette volonté doit être inscrite dans l'organisation du Mouvement Départemental de Paris et dans son projet.

4. Les Parisiens et les Franciliens ainsi que les adhérents du MoDem (y compris les « provinciaux ») doivent être assurés que le projet parisien s'inscrit dans la problématique plus large du Grand Paris qui est celle dans laquelle vivent, travaillent, se déplacent et se détendent plus de 11 millions de personnes soit près de 1/6 de la population française.
5. Cette approche dynamique et à ce niveau permettra **d'équilibrer la réflexion entre Paris et le reste de la France**, en suscitant également la mise en évidence des autres grandes agglomérations comme Marseille et Lyon, etc. Paris n'est que la capitale de la France capitale, le Grand Paris est une métropole européenne et mondiale. Les problématiques sont différentes.

3. Les missions singulières du Mouvement Départemental Parisien

Elles découlent des considérations précédentes :

1. Paris a un rôle à jouer dans l'élaboration du projet national, non seulement au niveau de sa conception, mais à celui de sa diffusion dans la mesure où la capitale abrite les principaux centres de décisions politiques, économiques et médiatiques.
2. Le principal problème du Mouvement Départemental de Paris en tant que tel est d'inscrire son projet dans la mise en œuvre du Grand Paris à parité avec les autres mouvements départementaux et de la région.
3. S'attelant simultanément à cette double mission (au niveau national et de l'agglomération parisienne), le Mouvement Départemental de Paris favorisera l'émergence au niveau national et européen d'un Mouvement Démocrate représentatif d'un pays en marche par rapport à des structures administratives bloquantes et dépassées, sans pour autant les ignorer.
4. Plus généralement pour consolider et élargir sa base militante et pour avoir un effet d'entraînement sur le plan électoral, le projet du MoDem se doit impérativement d'être audacieux et créatif, tout en restant réaliste et en phase avec l'actualité. Ceci qui nécessite un travail continu de préparation en interne et de communication auprès des acteurs de la société civile et du public. Pour être entendu, le MoDem doit être incisif et percutant tant sur le fond que sur la forme de son discours et de ses messages.
5. Les acteurs de ce mouvement, de cette créativité et de cet élargissement sont bien évidemment les adhérents et les militants qui par leur engagement se promeuvent citoyens responsables par leur action tant dans les structures d'élaboration du projet que sur le terrain pour le promouvoir et l'enrichir.

II. L'ORGANISATION

Il y a deux conceptions de l'organisation :

- ◆ **Une conception statique**, basée sur des structures et de circuits de décisions fixes que l'on cherche a priori à optimiser. C'est l'approche analytique qui nous est spontanément (trop) familière. Le problème est ensuite de « mettre en mouvement » cette organisation et d'une manière générale de gérer la **discontinuité** la période intense des campagnes électorales et l'entre-deux. A l'instar d'autres « grands partis » l'organisation du MoDem parisien pourrait être alors basée sur des sections d'arrondissements. Cette organisation aboutirait finalement à transformer le Mouvement Départemental de Paris en une Fédération avec des problèmes d'articulation entre les sections et le « siège ». Elle serait plus préoccupée par les questions internes que tournée vers l'extérieur.

- ◆ **A l'inverse, la conception dynamique** s'appuie d'emblée sur le mouvement et le **processus continu** d'élaboration, de promotion, de démultiplication, de diffusion du projet et de son évaluation sur le terrain. C'est la seule solution organisationnelle convenable pour que le MoDem émerge, existe et se développe dans l'environnement national et local pour accéder au pouvoir. Cette organisation sur ceux qui assurent sa démultiplication sur le terrain et la remontée permanente des problèmes afin de réguler en boucle le système pour finalement ancrer et amplifier son emprise sur la réalité politique.

1. Une gouvernance « unitaire » pour le Mouvement Départemental de Paris

Le modèle de gouvernance du Mouvement Démocrate a été déterminé au niveau du Règlement Intérieur National. Il est « unitaire » et permet d'assurer une bonne régulation entre toutes les « sensibilités » du MoDem à travers une Présidence de cinq membres élus à la proportionnelle. Ce dispositif devrait permettre de régler dans une très large mesure le problème des « courants » (ou des réseaux de personnes) en réduisant les « tensions » qui pourraient résulter d'un affrontement frontal¹ entre les tenants des différents groupes.

Deux vice-présidents pourraient être spécialement désignés l'un s'occupant principalement de l'animation du projet départemental parisien, l'autre du Grand Paris en relation avec les départements de la petite couronne et de la région. Un troisième vice-président pourrait assurer la relation avec le projet national. Le quatrième vice-président s'occuperait des problèmes internes : accueil, formation et orientation des adhérents, organisation des équipes de terrain, finances, etc.

Par sa composition proportionnelle aux « sensibilités » et par la répartition des fonctions ainsi décrites la Présidence du Mouvement Départemental Parisien assurerait à la fois la cohérence de l'action du MoDem à Paris et la cohésion des équipes de terrain qui assureront la communication du projet et la remontée des problèmes.

2. L'articulation du projet avec le terrain : cohérence et cohésion

L'ensemble organisationnel du Mouvement Départemental Parisien repose *in fine* sur la base des adhérents puisque ce sont eux qui élisent les responsables à Présidence et au Conseil Départemental et plus encore sur les électeurs, c'est à dire l'ensemble de la population dont ils s'agit d'attirer les votes vers les candidats du MoDem, lors des différentes échéances électorales.

L'articulation du projet avec le terrain est évidemment essentielle et constitue le principal problème d'organisation du Mouvement Départemental.

Les commissions et groupes projets sont composés de militants volontaires qui ne sont pas *a priori* des experts du sujet, mais apportent une expérience et une compétence qui enrichit le groupe et rejaillit sur chacun au fur et à mesure de l'élaboration du projet et de sa diffusion.

Ce mode de fonctionnement n'exclue en rien la contribution d'experts reconnus (internes ou externes). Cependant, il produit incontestablement un développement de l'expertise² des groupes et de la compétence des participants. Ceux-ci devraient être amenés à démultiplier le travail des commissions et des groupes thématiques auprès des décideurs et du public non seulement pendant les campagnes électorales, mais surtout en permanence en fonction de l'actualité du sujet (y compris celle que le MoDem choisit de lui donner).

¹ On passe des courants à « haute tension » qui peuvent être particulièrement destructeurs à des courants à « basse tension » qui sont ceux qui circulent dans nos ordinateurs et nos cerveaux. Ils sont parfois producteurs de pensée.

² Ce qui fait que certaines idées de notre programme (notamment les plus novatrices) pourraient être reprises par le gouvernement ou les autres partis...sans bien entendu en citer la source.

Ces décideurs, ce sont les responsables des administrations nationales et locales, les syndicats d'entreprises et de salariés, les associations, etc... auquel il faut ajouter les médias. Le public en général, ce sont les Parisiens qui habitent et/ou travaillent dans les arrondissements et les quartiers.

Il est alors essentiel que les militants assurent la remontée des informations, des réflexions et des opinions en provenance du terrain pour assurer la vie du projet dans un système permanent de boucles entre les concepts et leur démultiplication sur le terrain concerné.

Ainsi, la « vie du projet » peut conduire à des **solutions locales particulières**, compte tenu de certaines caractéristiques du quartier à un moment donné. Cependant il est essentiel que ces solutions obéissent à certaines règles et principes directeurs communs qui doivent ressortir de la conception d'ensemble du projet au niveau départemental.

Exemple : Le projet « culture » est fondé particulièrement sur le développement de l'accès à la culture (ouverture des bibliothèques, développement des conservatoires de quartiers, etc.). Dans la même ligne le projet du 19^{ème} arrondissement va mettre l'accent sur le développement de « partenariats » avec la Cité des Sciences, la Cité de la Musique, le prochain 101 rue d'Aubervilliers situés dans des quartiers particulièrement défavorisés, ce qui n'est pas les cas de l'Opéra ou de la Comédie Française.

Mais surtout, les militants qui participent aux groupes de travail acquièrent une vue d'ensemble des problèmes qu'ils ont à traiter, ainsi qu'une méthode d'analyse, qui leur permet de prendre de la hauteur de vue face aux problèmes du terrain et de proposer des actions et des solutions plus pertinentes dans un cadre plus global.

Exemple : La décision de la municipalité de créer un port de plaisance dans le bassin de la Villette a suscité la colère des riverains et des habitants du 19^{ème} et aussi des voisins des 10^{ème} et du 18^{ème} arrondissements. La solution « locale » à cette question nécessiterait de prendre en compte le problème « global » de la plaisance fluviale au niveau de Paris (bassin de l'Arsenal, la Seine et les différents canaux, etc.). Faute de quoi malgré des interventions et des manifestations réussies au niveau de l'arrondissement, le port a simplement été déplacé de l'autre côté de la rive où les nuisances sont certes un peu moindres pour les promeneurs...en attendant qu'on en impose l'extension.....

3. Des « délégations » d'arrondissement

L'articulation avec le terrain se réalise donc à la fois de façon descendante et remontante par l'intermédiaire des militants eux-mêmes qui simultanément développent leurs compétences avec un effet d'amplification et de démultiplication.

Paris est découpé en arrondissements dont les maires et les conseils d'arrondissement ont peu de pouvoir et très peu de budget. Néanmoins les maires (notamment ceux de la majorité municipale) ont un pouvoir d'influence sur la municipalité parisienne et un certain nombre de réalisations (crèches, etc.) sont attribuées aux maires. En outre, les arrondissements sont eux-mêmes découpés en quartiers, dotés de conseils de quartiers qui se réunissent 3 ou 4 fois dans l'année pour traiter essentiellement de problèmes de proximité : propreté, sécurité, etc.

En outre, lors des trois campagnes de l'année écoulée, les militants se sont organisés en sections d'arrondissement relativement autonomes. Elles ont forgé des relations de proximité et d'identification entre les militants.

Dans un arrondissement comme le 19^{ème} qui compte 180 000 habitants, on compte officiellement 300 adhérents au MoDem. Une centaine au maximum sont répertoriés dans le fichier tenu par les animateurs de campagne. Une cinquantaine de militants se sont fait connaître lors des deux dernières campagnes, trente y ont participé plus ou

moins régulièrement. On compte finalement moins d'une quinzaine de militants qui se réunissent irrégulièrement entre les campagnes pour lesquels l'arrondissement a été cette dernière année un point de repère important. Cependant, la plupart de membres de ce noyau dur participent aux commissions.

De son côté la structure des commissions et des groupes projet a vu la participation de près de 1 000 adhérents parisiens sur 6 500, soit plus de 15% des adhérents. Et le travail des commissions et des groupes redémarre actuellement avec autant de participation que pendant la phase préélectorale et avec de nouvelles adhésions.

Ces considérations dynamiques et surtout le fait que les problématiques parisiennes très transversales doivent être traitées globalement en s'élevant au niveau du Grand Paris militent pour que l'unité de base de l'organisation du Mouvement Démocrate de Paris reste la Ville Département.

Les arrondissements, parce qu'ils correspondent à des structures administratives et politiques feraient l'objet d'une « délégation » d'arrondissement, dont les responsables seraient nommés par la Présidence du Mouvement Départemental dont ils recevraient leur mission et à laquelle ils rendraient compte. A l'instar de la Présidence collégiale, la Délégation d'Arrondissement pourrait compter trois membres avec un délégué et deux adjoints et serait particulièrement tournée vers la démultiplication du projet parisien dans les quartiers et dans l'arrondissement.

Participent à la délégation d'arrondissement, les adhérents volontaires (même principe que pour les commissions) parmi ceux qui habitent, travaillent ou ont des relations stables avec l'arrondissement.

La mission principale des délégations est d'assurer la démultiplication du projet parisien (descente des propositions et remontée des problèmes) dans l'arrondissement et les quartiers.

4. Des délégations transversales ou de projet

Dans la même logique d'organisation et de fonctionnement, on peut imaginer que des « délégations » soient constituées sur un sujet, un projet ou sur des thèmes transversaux à différents territoires. On pourrait par exemple imaginer une délégation chargée des « quartiers difficiles » réunissant des militants travaillant sur ce sujet et des militants des arrondissements ou quartiers concernés, dans un groupe projet temporaire ou permanent. Leur fonctionnement serait également assuré par une délégation collégiale de trois membres nommés par la Présidence à laquelle ils rendraient compte.

III. POUR AVANCER DANS L'ELABORATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Règlement Intérieur devrait comporter particulièrement les rubriques suivantes (non exhaustives)

1. **Les missions du Mouvement Démocrate de Paris** par rapport à la fois au National et au Grand Paris,
2. **La gouvernance unitaire du Mouvement Départemental** avec une Présidence collégiale de cinq membres élue au scrutin proportionnel et des Délégations d'arrondissement et transversales de trois membres, nommées et rendant compte à la Présidence départementale
3. Enfin, **les principes d'organisation du « processus projet »** allant de sa conception à sa mise en œuvre sur le terrain et *vice versa*.

Car si le « processus projet continu » constitue l'armature structurante de l'organisation et du fonctionnement du Mouvement Départemental de Paris, comme il est proposé, alors il devient alors utile nécessaire à présent et nécessaire de demander l'avis des participants au sein des groupes et des commissions et d'en débattre avec l'ensemble des adhérents.

Bruno Burel

bburel@club-internet.fr